

La gendarmerie mobilisée pour la protection des acteurs de la santé

Vols, menaces, escroqueries et trafics... En un mois, dans le cadre de l'opération « Hy-gie », les gendarmes ont recensé au moins 335 atteintes visant les professions en première ligne dans la bataille contre le Covid-19.

CHRISTOPHE CORNEVIN
@CCORNEVIN

EXPOSÉ dans la crise épidémique qui tétanise le pays, l'écosystème de la santé est devenu un vrai terrain de chasse pour toute une fanfare délinquante. Vols de masques et de blouses dans les voitures d'infirmiers et de médecins identifiés par leur caducée, cambriolages et escroqueries de pharmacies ayant commandé des lots de masques et du gel hydroalcoolique, cyberattaques de centres de soins, ventes en pagaille de fausse chloroquine ou de tests de dépistage, agressions de soignants... Pour protéger toute une chaîne médicale et paramédicale sous tension et objet de convoitises, la gendarmerie nationale a lancé à travers le pays une vaste opération, comme elle l'avait fait en décembre 2019 pour le monde agricole avec la cellule « Demeter ». Baptisée cette fois « Hy-gie », en référence à la déesse grecque de la santé et de l'hygiène, elle vise à identifier les risques et à adapter une riposte à la hauteur. « Dans le cadre d'une approche globale, nous mobilisons la totalité des capacités de prévention, d'investigation et d'intervention de la gendarmerie pour répondre à l'ensemble des sujets de sécurité exacerbés par la crise sanitaire, confie le colonel Jean-François Morel, coordinateur d'« Hy-gie » à la direction des opérations. Notre action, même si elle a vocation à être temporaire, ira au-delà de la fin du confinement. »

« Tous les acteurs du milieu médical jouissent d'un dispositif censé leur « faciliter la vie » lors de leurs déplacements pour leurs prises de fonction dans les hôpitaux, les officines ou les cabinets médicaux »

GONZAGUE MONTMORENCY, COLONEL

Dans chaque département, les gendarmes ont un plan taillé sur mesure. À pied d'œuvre dans la Meuse depuis le 8 avril dernier, ils ont ainsi déployé jour et nuit, week-end compris, des patrouilles de réserves dévolues à la protection de sites « sensibles », dont deux usines textiles reconverties dans la fabrication de masques de protection et d'un site chimique spécialisé dans la production de gel hydroalcoolique. « Cette mission, tout à fait exceptionnelle, s'accompagne de conseils de sûreté visant à vérifier les conditions de stockage ou encore l'anonymat des colis que transportent les chauffeurs », explique le colonel Mark Evans, chef du groupement départemental, qui distribue des « flyers » et multiplie les rondes dans les officines, les infirmières, les cabinets ou les établissements de soins. La « campagne d'information et de prévention » est rodée : un à un, les praticiens et entrepreneurs de santé sont invités à vérifier serrures, alarmes et systèmes de vidéosurveillance. Certains gestes « élémentaires de sûreté » sont inculqués : outre la « discrétion » sur les stocks, chaque acteur doit « diversifier les itinéraires » ou encore « éviter si possible des stockages importants au profit d'un dispatching rapide ». Enfin, tous les professionnels peuvent s'enregistrer sur une base de données qui leur permet d'être identifiés sans délai en cas d'agression et de bénéficier d'une « sécurité personnalisée ». « Le succès des inscriptions est fulgurant, se félicite le colonel Evans. Chaque praticien reçoit un message

d'alerte quand un phénomène délinquant apparaît. En cas de problème, il n'a pas à fournir toute une série d'informations : les patrouilles sont renseignées et savent ce qu'elles ont à faire. »

Dans les Côtes-d'Armor, ce ne sont pas moins de dix gendarmes qui ont été détachés à plein temps à l'opération « Hy-gie ». « Dès le 25 mars, trois faits consécutifs nous avaient alertés », se rappelle le colonel Gonzague Montmorency, patron du groupement départemental, en évoquant un vol des matériels de protection à Dinan, une escroquerie de pharmacie à Belle-Ile-en-Terre ainsi qu'un harcèlement par son voisinage d'un cadre de santé obligé d'aller se confiner ailleurs. Depuis le 7 avril, dans ce coin de Bretagne, les patrouilles ont forcé le pas pour aller au contact de 450 professionnels, dont 192 pharmaciens, 92 médecins ainsi que des responsables de santé. « Il n'était pas imaginable de noyer dans la masse ce type d'affaires, insiste le colonel Montmorency. Outre les conseils, tous les acteurs du milieu médical jouissent d'un dispositif censé leur « faciliter la vie » lors de leurs déplacements pour leurs prises de fon-

ction dans les hôpitaux, les officines ou les cabinets. »

Labourant chaque parcelle de leur territoire, les gendarmes répertorient les faits traités jusque dans les coins les plus reculés et les font remonter à l'échelon central. Selon nos informations, au moins 335 vols, escroqueries et autres menaces visant des personnels de santé ont été répertoriés en France. À eux seuls, les experts de l'Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique (Ocleasp), hyper-sollicités, sont venus en appui de 174 enquêtes déclenchées en France depuis le tsunami du Covid-19. Dans le lot figurent environ cinquante dossiers liés à des « pratiques commerciales trompeuses », une quarantaine de dossiers d'escroqueries ou de tentatives mais aussi des cas de travail dissimulé ainsi qu'une dizaine d'affaires liées à un exercice illégal de la médecine. De manière plus surprenante, les enquêteurs ont aussi mis au jour des stupéfiants circulant dans des colis de masques et de gels hydroalcooliques. « Opportunistes, les délinquants se calent sur la pénurie et les pénaux de la population, observe le général Jacques Diacono, chef

de l'Ocleasp. Après les trafics de masques et de gels, ceux portant sur des tests de dépistage nous inquiètent et, dans un avenir plus lointain, les arnaques pourraient aussi se porter sur les vaccins quand une amorce de solution sera trouvée. »

« Opportunistes, les délinquants se calent sur la pénurie et les peurs de la population »

JACQUES DIACONO, CHEF DE L'OCLEASP

S'il est rarissime de trouver des médicaments falsifiés, les gendarmes démantèlent des filières de vente clandestine de vraies molécules détournées de leur usage, comme c'est le cas des opioïdes ou de certains antalgiques puissants à des fins de stupéfiants. Pour endiguer cette menace qui monte, l'Ocleasp a signé dès janvier dernier une convention avec le « G5 Santé » des huit plus grosses industries pharmaceutiques françaises et intensifié la traque au sein de l'opération « Shield » (« bouclier » en anglais) regroupant les forces de sécurité de 34 pays. La chloroquine

est dans le viseur. « Jusqu'à présent, l'Europe occidentale et la France en particulier sont épargnées par les trafics de médicaments falsifiés, à la différence de l'Afrique où les antipaludéens sont très répandus », précise encore le général Diacono.

Chargés d'anticiper la menace, les analystes du Service central de renseignement criminel travaillent déjà sur les mutations à venir d'une délinquance très conjoncturelle. Outre une possible augmentation des démarchages à domicile pour vendre masques et visières à des personnes vulnérables et isolées, ces spécialistes de l'anticipation basés au pôle judiciaire de la gendarmerie nationale de Pontoise portent leur réflexion sur de futurs trafics de fausses attestations d'immunité mais aussi de déchets médicaux liés à l'inevitable explosion d'articles de protection lavables et jetables dont vont devoir s'équiper des millions de Français. Enfin, la montée en puissance des plaintes de familles dont des parents ont trouvé le mort dans des Ehpad et des hôpitaux est scrutée de près. La déesse « Hy-gie » a encore un long combat à mener. ■

Une patrouille de gendarmes réservistes effectue une ronde dans une pharmacie à Paris, le 18 mars.

FLORIAN GARCIA/SIRPAG



Les cybergendarmes ont ouvert 280 enquêtes liées au Covid

5300
cyber-gendarmes
sont mobilisés contre les menaces sur le web depuis le début de l'épidémie

SUR le front du numérique, la riposte s'organise aussi. Selon un bilan porté à la connaissance du Figaro, les cybergendarmes ont ouvert 280 enquêtes dans le cadre d'infractions liées au Covid-19. Trois quarts d'entre elles sont au préjudice de particuliers, le reste cible des sociétés pour des préjudices se chiffrant parfois en millions d'euros. « Au début de la crise, il s'agissait surtout d'annonces illégales, d'hameçonnage pour récupérer des données personnelles via un faux courrier électronique ou encore d'escroqueries, détaille le colonel Eric Freyssinet, chef du pôle national de la lutte contre les cybermenaces. Depuis le week-end de Pâques, nous avons recensé une dizaine d'attaques visant des accès à distance que des entreprises et établissements de santé ont mis à disposition de leurs employés avec un simple identifiant et un mot de passe. » Retranchés en général en Europe de

l'Est, mais aussi en Iran et peut-être en Chine, les hackers assoiffés de bitcoins redoublent d'ingéniosité pour trouver la faille et paralyser à distance les systèmes. Selon une source informée, plus de 200 structures auraient été dans le collimateur de pirates du web. Une dizaine d'entre elles, parmi lesquelles des Ehpad, des laboratoires mais aussi des centres hospitalo-universitaires, auraient été ainsi la cible d'une demande de rançon.

70 sites frauduleux fermés

Installés au pôle judiciaire de la gendarmerie nationale, à Pontoise (Val-d'Oise), les enquêteurs du Centre de lutte contre les criminalités numériques (C3N) ont établi une liste d'adresses IP pontuellement compromises. Les victimes, réelles ou supposées, ont été contactées. Diffusant des guides pratiques de prévention, des référents sûreté et des experts

« N'tech » distillent aux professionnels du soin des recommandations visant à réduire le champ des vulnérabilités.

Sur le terrain, 5 300 cybergendarmes, dont 300 particulièrement pointus, parmi lesquels figurent des enquêteurs habilités à naviguer sous pseudos, sont mobilisés contre les menaces qui planent sur le web depuis le début de l'épidémie. Par endroits, les investigations ont parfois permis de soulever de très gros lièvres.

Ainsi, les gendarmes de la section de recherches de Strasbourg ont été à l'origine de la fermeture de pas moins de 70 sites frauduleux qui prétendaient vendre en ligne de la chloroquine. « L'enjeu, pour ces escrocs d'envergure et parfaitement organisés, était d'avoir un excellent référencement sur les moteurs de recherche et, quand un internaute tapait « chloroquine pas cher », il tombait

dessus sans coup férir », explique le colonel François Despres, patron de la SR de Strasbourg, qui a permis de mettre au jour 43 000 connexions en un temps record.

Sur ces plateformes, des achats de chloroquine étaient proposés à 1 euro pièce tandis qu'une boîte de 30 comprimés coûtait 4 euros en pharmacie. Il s'agissait en réalité d'arnaques visant à extorquer de l'argent à des personnes aveuglées par la peur que suscite la pandémie de coronavirus. Invoquant une « démarche aussi préventive que curative », le colonel Despres l'affirme : « Au nom d'un impératif de santé publique, il fallait supprimer sans attendre ces pages susceptibles de vendre des produits nocifs. »

Comme souvent dans ce genre de dossiers tentaculaires, les hébergeurs étaient retranchés à l'étranger pour brouiller les pistes. ■ C.C.